Marie POCHON
Députée de la Drôme
4 rue du 8 août 1945,
26400 Crest

Patrice VERGRIETE
Ministre délégué chargé des Transports
246 Boulevard Saint-Germain,
75007 Paris

Crest, le 4 mars 2023

Objet : Dysfonctionnements sur la ligne ferroviaire Paris-Valence-Briançon

Monsieur le Ministre,

Nous nous permettons de porter à votre attention les graves dysfonctionnements qui affectent la ligne ferroviaire Paris-Valence-Briançon, suscitant une profonde préoccupation des élus locaux et régionaux, de la population locale et des usagers de la ligne. Cette situation nécessite une intervention urgente de votre part afin d'assurer un service ferroviaire fiable et efficient dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

En effet, les récents travaux sur les voies ferrées et les retards chroniques sur la ligne, à la fois de TER et de train de nuit, génèrent un mécontentement généralisé. En dépit des engagements pris par la SNCF visant à améliorer la desserte ferroviaire jusqu'en gare de Briançon, la réalité sur le terrain ne semble pas refléter ces promesses : les statistiques révèlent que plus de la moitié des trains Paris-Briançon ont accusé des retards en 2023, avec un pic particulièrement préoccupant au mois de décembre 2023 au cours duquel 20 trains sur 24 sont arrivés en retard.

Le service des trains de nuit est particulièrement défaillant. Depuis plus de six mois, moins de la moitié des trains parviennent à atteindre Briançon à l'heure prévue. Cette défaillance est largement entretenue, en premier lieu par des politiques nationales qui maintiennent ces lignes de nuit avec un matériel ferroviaire obsolète, refusant d'approuver la commande de nouvelles voitures-lits, pourtant essentielles pour revitaliser l'offre sur notre territoire. Le rapport sur les Trains d'Équilibre du Territoire (T.E.T.) publié en mai 2021 mettait d'ailleurs en exergue les besoins matériels nécessaires pour recréer une réelle attractivité pour les trains de nuit, à savoir 600 voitures et 60 locomotives pour un investissement total de 1,5 milliards d'euros. Le retard pris ne pourra pas être facilement rattrapé, attendu qu'il faut entre six et huit ans pour produire un tel matériel : il nous faut investir maintenant.

Cette situation préoccupante revêt également une dimension écologique significative, particulièrement en période de pic des sports d'hiver. Chaque année, ceux-ci sont responsables de l'émission de 800 000 tonnes de CO_2 dont 57 % pour le transport de personnes. La période des vacances scolaires d'hiver est aussi injuste pour les habitants de ces territoires qui voient leur offre de trains diminuer pour laisser la priorité aux vacanciers qui se dirigent vers les stations de ski. Ainsi, les habitants de la vallée de la Drôme ont récemment été privés d'arrêts du train de nuit Paris-Briançon durant certains week-ends. Nous soulignons également le manque de visibilité pour l'organisation des déplacements en train de nuit, exacerbée par la mise en vente tardive des billets, comme observé récemment pour les vacances scolaires et les périodes de ponts, ce qui nuit à l'attrait et à la praticité de ces trains.

Ainsi, en tant que parlementaires de la région, nous vous demandons, Monsieur le Ministre, d'agir prestement pour remédier aux lacunes en termes de matériel, de moyens humains et d'investissements sur l'infrastructure, qui entravent le bon déroulement des trajets ferroviaires sur la ligne Paris-Valence-Briançon, et pour assurer une offre de mobilité adéquate pour la qualité de vie et de déplacements des habitants au sein de ces territoires enclavés.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette problématique pressante et restons à votre disposition pour toute information complémentaire ou pour échanger sur les mesures à prendre pour améliorer la situation dans les meilleurs délais.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Marie POCHON, députée de la Drôme
Guillaume GONTARD, sénateur de l'Isère
Bernard BUIS, sénateur de la Drôme